



Bulletin Officiel

N°6395 Mardi 13 Juillet 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES S.A -AcTECH-

3

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE BTE 2021-1

4

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

5

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021

- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SICAV BH CAPITALISATION
- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Advanced e-Technologies S.A -AeTECH-
Siège social: ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

Prolongation du délai de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration de AeTECH

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société AeTECH que le délai de dépôt des candidatures prévues pour le 30 Juin 2021 est prolongé au 31 Juillet 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 07 Juin 2021 restent inchangées.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2021- AS – 0921

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**« Emprunt Obligataire Subordonné BTE 2021-1 »
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'« Emprunt obligataire subordonné BTE 2021-1 » émis pour un montant de 30MD sans recours à l'appel public à l'épargne, ouvertes le 05/07/2021 ont été clôturées le 09/07/2021 pour un montant de 30MD.

2021-AS – 0922

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné

**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).
De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :

✓ Taux variable :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ Taux fixe :

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paiement** :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie A, **2,50%** pour les catégories B et C, **2,75%** pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

- **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

- **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021-AS-0662

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		198,834	204,063	204,093	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	16/04/07		135,663	139,468	139,491	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		113,878	116,564	116,581	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		121,243	124,961	124,984	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		118,816	121,921	121,937	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		116,618	120,773	120,794	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		114,359	117,120	117,136	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		46,744	47,613	47,618	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		33,122	34,034	34,039	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		112,226	115,336	115,353	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		17,534	17,996	17,999	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		126,004	128,359	128,371	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,178	1,187	1,187	
14	FCP WAFIA OBLIGATAIRE CAPITALISATIO	TSI	15/11/17		118,928	122,397	122,413	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,622	11,898	11,899	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		166,484	171,351	171,379	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,578	11,858	11,859	
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (I)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		94,477	97,505	97,518	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,846	1,901	1,902	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		63,361	64,713	64,720	
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	25/04/94		132,558	135,808	135,792	
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	11/11/01		105,737	107,398	107,302	
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		105,648	108,488	108,504	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		135,529	141,016	140,914	
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		519,152	536,530	536,238	
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,683	137,662	137,249	
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE *	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08		En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		168,397	170,206	170,403	
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		95,444	96,738	96,403	
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		125,190	128,226	128,220	
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		160,682	172,771	172,473	
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		143,868	152,141	152,066	
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,000	23,126	23,083	
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		91,681	91,057	91,026	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2147,555	2217,425	2221,914	
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		125,405	128,978	129,794	
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		211,191	218,198	219,952	
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,599	En liquidation	En liquidation	
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,820	2,970	2,984	
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,535	2,663	2,676	
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		67,913	66,193	66,357	
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,226	1,279	1,283	
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,276	1,298	1,299	
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,203	1,241	1,235	
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,178	1,219	1,215	
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		112,701	111,695	112,963	
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08		133,188	En dissolution	En dissolution	
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1142,671	1190,716	1204,787	
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		12,972	13,290	13,425	
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMEN	06/11/17		9,852	10,318	10,402	
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21			10,002	10,172	
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		86,094	89,307	89,189	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,424	107,440
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,494	99,506
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,496	110,513

57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,412	102,428
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	103,993	104,013
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,202	107,219
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,828	103,843
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,062	101,077
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	101,978	101,986
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,337	104,354
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,103	106,122
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,159	104,172
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,315	103,326
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,833	102,847
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,494	102,504
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,520	101,535
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,257	105,268
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,035	102,052
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	100,796	100,804
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,382	105,391
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,300	101,311
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,147	107,164
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,658	103,676
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,153	106,182
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,089	108,023
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,441	65,389
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,338	94,353
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,830	17,830
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	294,961	294,838
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2276,868	2274,597
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,376	70,296
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,145	55,124
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,075	106,091
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,781	11,768
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,379	14,313
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,977	15,961
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,944	13,931
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,806	143,812
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,586	9,586
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	101,809	101,336
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	76,452	76,545
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	77,378	77,423
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	99,133	99,063
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,318	93,189
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,532	10,525
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,785	101,101
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,941	148,808
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,334	106,618
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,539	118,960
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,699	121,671
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	190,345	192,168
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	174,837	176,183
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	168,506	169,462
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	22,965	23,240
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	136,800	138,571
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,092	155,687
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5388,587	5425,616
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	5763,340
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,578	89,465
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4565,806	4594,786
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,354	10,401
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	165,583	165,776
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	10924,316	11003,374
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,909	124,683

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE

Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Chargaia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Chargaia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Chargaia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Chargaia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
(4) FCP en liquidation anticipée
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-

Siège social : Menzel Hayet 5033 Monastir.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 05 juillet 2021, la Société Moderne de Céramique- SOMOCER- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1- Les résolutions adaptées

1^{ière} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires approuve la tenue de la présente assemblée à ce jour, déclare le retard au niveau de l'approbation des états financiers de l'exercice 2020 sans conséquence ni préjudice et exonère le conseil d'administration pour le retard enregistré par rapport aux délais impartis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 un résultat net bénéficiaire s'élevant à 650 204,969 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2020 comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2020	650 204,969
(+) Résultats reportés	9 559 226,032
Base de calcul de la réserve légale	10 209 431,001
(-) Réserves légales (5%)	0,000
Bénéfice	10 209 431,001
Affectation Fond social	250 000,000
Bénéfice disponible	9 959 431,001
Résultat à reporter	9 959 431,001

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale fixe à 170.000 dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8^{ème} résolution :

Conformément à l'article 38 du Règlement Général de la Bourse, L'assemblée générale décide de désigner Messieurs Habib BENHADJ Gouider et Hedi Ben cherif administrateurs indépendants des actionnaires

L'assemblée générale fixe la durée du mandat des administrateurs indépendants d'une année, soit l'exercice 2021. Leur mandat prend fin avec l'expiration du mandat des autres administrateurs soit l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice 2021.

Après élection des nouveaux membres du conseil, ces derniers déclarent ne se trouver dans un aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et acceptent leur mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2020, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

10^{ème} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 un résultat net déficitaire s'élevant à -17 350 300.000 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

11^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2- Bilan après affectation du résultat comptable

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	2020	2019
Actifs non courants		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 961 840	1 933 042
Moins : amortissements	-1 400 266	-1 333 579
	561 574	599 463
Immobilisations corporelles	142 936 257	134 454 795
Moins : amortissements	-82 302 787	-76 458 376
Moins : provisions	-593 645	-593 645
	60 039 825	57 402 774
Immobilisations financières	59 082 256	47 290 808
Moins : provisions	-1 437 643	-1 437 643
	57 644 613	45 853 165
Total des actifs immobilisés	118 246 012	103 855 402
Autres actifs non courants	894 773	1 754 087
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>119 140 785</u>	<u>105 609 489</u>
Actifs courants		
Stocks	53 901 986	55 833 418
Moins : provisions	-1 518 785	-955 298
	52 383 201	54 878 121
Clients et comptes rattachés	46 494 064	33 299 968
Moins : provisions	-12 293 712	-10 131 753
	34 200 352	23 168 215
Autres actifs courants	17 415 994	16 109 921
Moins : provisions	-1 053 567	-1 048 765
	16 362 427	15 061 156
Autres actifs financiers	13 071 216	9 497 502
Liquidités et équivalents de liquidités	1 120 255	816 197
<u>Total des actifs courants</u>	<u>117 137 451</u>	<u>103 421 191</u>
<u>Total des actifs</u>	<u>236 278 236</u>	<u>209 030 680</u>

Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	2020	2019
Capitaux propres		
Capital	40 656 000	40 656 000
Actions propres	-1 000 000	-1 000 000
Réserves	23 117 968	23 117 968
Autres capitaux propres	8 769 136	8 946 497
Résultats reportés	9 959 431	9 559 225
Capitaux propres avant résultat de la période	81 502 535	81 279 690
Résultat de l'exercice	0	0
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>81 502 535</u>	<u>81 279 690</u>
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	45 067 347	34 988 115
Autres passifs non courants	1 005 072	705 072
<u>Total des passifs non courants</u>	<u>46 072 419</u>	<u>35 693 187</u>
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 799 236	23 561 506
Autres passifs courants	13 123 613	11 794 836
Autres passifs financiers	58 152 087	41 647 410
Concours bancaires	15 628 346	15 054 050
<u>Total des passifs courants</u>	<u>108 703 282</u>	<u>92 057 802</u>
<u>Total des passifs</u>	<u>154 775 701</u>	<u>127 750 989</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>	<u>236 278 236</u>	<u>209 030 680</u>

3- L'état d'évolution des capitaux propres

en DT	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Primes liées au capital	Résultats reportés	Subventions d'investissements	Réserve spéciale	Fonds Social	Actions propres	Résultats de l'exercice	total
Solde au 31/12/2017 avant affectation	40 656 000	3 679 191	1 081 645	17 720 722	6 179 187	1 602 021	3 000 000		-1 000 000	4 007 908	76 926 674
Résultat de l'exercice											0
Résultats reportés					372 299					-372 299	0
Distribution des dividendes										-3 049 200	-3 049 200
Réserves légales		386 409								-386 409	0
Fonds social								200 000		-200 000	0
Réserves de réinvestissement											0
Subvention d'investissement											0
Subvention d'investissement -amt subvention											0
Solde au 31/12/2017 après affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	6 551 486	1 602 021	3 000 000	200 000	-1 000 000	0	73 877 474
Solde au 31/12/2018 avant affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	6 551 486	2 123 373	3 000 000		-1 000 000	4 249 748	78 448 574
Résultat de l'exercice											0
Résultats reportés					-252					252	0
Distribution des dividendes											0
Réserves légales		0								0	0
Fonds social								250 000		-250 000	0
Réserves de réinvestissement							4 000 000			-4 000 000	0
Subvention d'investissement											0
Subvention d'investissement -amt subvention											0
Solde au 31/12/2018 après affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	6 551 234	2 123 373	7 000 000	250 000	-1 000 000	0	78 448 574
Solde au 31/12/2019 avant affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	6 551 234	1 946 497	7 000 000		-1 000 000	3 257 992	81 279 690
Résultat de l'exercice											0
Résultats reportés					3 007 992					-3 007 992	0
Distribution des dividendes											0
Réserves légales		0								0	0
Fonds social								250 000		-250 000	0
Réserves de réinvestissement											0
Subvention d'investissement											0
Subvention d'investissement -amt subvention											0
Solde au 31/12/2019 après affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	9 559 226	1 946 497	7 000 000	250 000	-1 000 000	0	81 279 690
Solde au 31/12/2020 avant affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	9 559 226	1 769 136	7 000 000		-1 000 000	650 205	81 502 534
Résultat de l'exercice											0
Résultats reportés					400 205					-400 205	0
Distribution des dividendes											0
Réserves légales		0								0	0
Fonds social								250 000		-250 000	0
Réserves de réinvestissement											0
Subvention d'investissement											0
Subvention d'investissement -amt subvention											0
Solde au 31/12/2020 après affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	17 720 722	9 959 431	1 769 136	7 000 000	250 000	-1 000 000	0	81 502 534

4-Liste des membres du conseil d'administration

N°	Administrateur	Représentant	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mandat Conseil SOTEMAIL	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Lotfi Abdennadher	Lui-même	Présidents de conseil	2020-2021-2022	SOTEMAIL- SANIMED-SOMOSAN- TUNISIE SUCRE - AGRIMED
2	Ste AGRIMED	YASSINE LAAMOURI	Conditionnement d'huile végétale	2020-2021-2022	SANIMED - SMC
3	M.RIADH JAIDAINÉ	Lui-même	Directeur Général	2020-2021-2022	SANIMED-SOMOSAN-SMC-SOTEMAIL
4	M.LASSAAD BOUZGUENDA	Lui-même	Consultant	2020-2021-2022	Néant
5	Sté AB- Corporation	Anas Abdennadher	Réalisation de toutes études économiques & financières	2020-2021-2022	SOTEMAIL- SANIMED
6	M.Karim Abdennadher	Lui-même	Administrateur	2020-2021-2022	SOTEMAIL
7	M. Abdelmajid Aoudni	Lui-même	Administrateur	2020-2021-2022	SOTEMAIL - SANIMED
8	M.ABDELWAHEB BELLAJ	Lui-même	Administrateur Représentant des petits porteurs	2020-2021-2022	Néant
9	M. Faouzi Karoui	Lui-même	Administrateur Représentant des petits porteurs	2020-2021-2022	SOMOCER
10	M. Hédi Ben Cherif	Lui-même	Administrateur Indépendant	2021-2022	Néant
11	M. Habib Benhaj Gouider	Lui-même	Administrateur Indépendant	2021-2022	- Air liquide - BNA Capitaux - ASSURANCE Ami - SINPAR - SIVIA IMMOBILIERE - SICAR INVEST

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2019 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de D : **93 065 308**, un actif net de D : **92 810 229** et un bénéfice de la période de D : **1 129 519**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 Mars 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 46,50% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 51,67% du total des actifs dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres émis par la « BH BANK » représentent à la clôture de la période 37,96% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Mars 2021
(unité: Dinars)

<u>ACTIF</u>		31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	43 275 425	44 591 300	46 102 944
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		4 542 480	3 409 607	3 682 379
b- Obligations et valeurs assimilées		38 732 945	41 181 693	42 420 565
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		48 089 804	21 267 942	34 891 790
a- Placements monétaires	3 - 2	37 711 864	12 682 737	11 251 168
b- Disponibilités	3 - 3	10 377 940	8 585 205	23 640 622
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	1 700 079	2 720 312	-
TOTAL ACTIF		93 065 308	68 579 554	80 994 734
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	185 889	144 897	158 662
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	69 190	56 705	43 742
TOTAL PASSIF		255 079	201 602	202 404
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	86 595 784	63 826 573	76 294 135
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		6 214 445	4 551 379	4 498 195
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	5 101 900	3 597 509	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		4 498 195	3 504 503	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		603 705	93 006	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	1 112 545	953 870	4 498 195
ACTIF NET		92 810 229	68 377 952	80 792 330
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		93 065 308	68 579 554	80 994 734

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021
(unité: Dinars)

		Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Exercice 2020
	Notes			
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	678 869	695 103	3 079 111
a- Dividendes		-	-	188 703
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		678 869	695 103	2 890 408
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	612 160	440 509	1 698 823
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 291 029	1 135 612	4 777 934
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	185 889	144 897	601 686
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 105 140	990 715	4 176 248
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	35 811	26 787	127 418
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 069 329	963 928	4 048 830
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		43 216	(10 058)	449 365
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		1 112 545	953 870	4 498 195
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(43 216)	10 058	(449 365)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 178	33 124	(18 548)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		22 012	42 066	45 423
Frais de négociation de titre		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 129 519	1 039 118	4 075 705

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021
(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Exercice 2020
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 129 519	1 039 118	4 075 705
a- Résultat d'exploitation	1 069 329	963 928	4 048 830
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	38 178	33 124	(18 548)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	22 012	42 066	45 423
d- Frais de négociation des titres	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>			
a- Souscriptions	23 773 737	9 882 440	77 275 692
* Capital	21 022 100	9 278 900	69 939 500
* Régularisation des sommes non capitalisables	2 617 901	30 118	4 172 522
* Régularisation des sommes capitalisables	133 736	573 422	3 163 670
b- Rachats	(12 885 357)	(8 152 053)	(66 167 514)
* Capital	(11 361 300)	(7 635 400)	(59 884 700)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(1 433 537)	(26 179)	(3 568 509)
* Régularisation des sommes capitalisables	(90 520)	(490 474)	(2 714 305)
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 017 899	2 769 505	15 183 883
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	80 792 330	65 608 447	65 608 447
b- En fin de période	92 810 229	68 377 952	80 792 330
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	719 824	619 276	619 276
b- En fin de période	816 432	635 711	719 824
VALEUR LIQUIDATIVE	113,678	107,561	112,239
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,28%	1,53%	5,94%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promu par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 Mars 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titre OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs		37 472 950	38 732 945	41,62%	41,73%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A	10 000	1 000 000	1 068 230	1,15%	1,15%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG B	5 000	500 000	535 666	0,58%	0,58%	
AMEN BANK 2011/1	20 000	200 000	205 000	0,22%	0,22%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5 000	133 150	136 061	0,15%	0,15%	
AMEN BANK SUB 2017-1	10 000	800 000	844 481	0,91%	0,91%	
AMEN BANK SUB 2020-03	15 000	1 500 000	1 514 216	1,63%	1,63%	
AMEN BANK SUB 2020-03	5 000	500 000	500 494	0,54%	0,54%	
AMEN BANK SUBORDONNE	20 000	1 200 000	1 225 841	1,32%	1,32%	
ATB SUB 2017	10 000	800 000	802 575	0,86%	0,86%	
ATL 2016 -1	10 000	200 000	209 140	0,22%	0,23%	BBB
ATL 2018-1	10 000	600 000	628 161	0,67%	0,68%	BB
ATL 2019-1	20 000	1 600 000	1 647 188	1,77%	1,77%	BBB-
ATL SUB 2017	15 000	1 200 000	1 234 699	1,33%	1,33%	BB
ATTIJARI LEASING 2016 -1	10 000	200 000	208 252	0,22%	0,22%	BB+
ATTIJARI LEASING 2016-2 7	20 000	1 200 000	1 205 988	1,30%	1,30%	BB+
ATTIJARI LEASING SUB 2018-	10 000	600 000	633 894	0,68%	0,68%	BB-
BH 2009	5 000	153 500	155 123	0,17%	0,17%	BBB-
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	15 000	900 000	958 611	1,03%	1,03%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	5 000	300 000	319 537	0,34%	0,34%	
BH SUB 2019-1 VAR	15 000	900 000	901 028	0,97%	0,97%	
BNA SUB 2017-1	10 000	800 000	841 039	0,90%	0,91%	
BNA SUB 2018-1	10 000	600 000	625 387	0,67%	0,67%	
BTE 2016	10 000	200 000	202 141	0,22%	0,22%	
BTE 2019-1 (A) TF 11%	7 500	600 000	611 717	0,66%	0,66%	
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	7 500	600 000	609 946	0,66%	0,66%	
CIL 2018/1	10 000	600 000	610 315	0,66%	0,66%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	15 000	1 350 000	1 386 350	1,49%	1,49%	BBB-
CIL-2016-1-7.5%-5ANS	10 000	200 000	210 488	0,23%	0,23%	BBB-
Hannibal LEASE 2016-1	10 000	200 000	209 289	0,22%	0,23%	BB
Hannibal LEASE 2016-2	20 000	1 200 000	1 225 602	1,32%	1,32%	BB
Hannibal LEASE 2017-3	15 000	1 200 000	1 214 104	1,30%	1,31%	BB
Hannibal LEASE 2018-2	5 000	300 000	302 322	0,32%	0,33%	BB
Hannibal LEASE 2020-2	30 000	3 000 000	3 096 881	3,33%	3,34%	BB-
ML SUB 2018-1 VAR	10 000	600 000	639 271	0,69%	0,69%	BB
ML SUB 2018-1 VAR	2 500	150 000	159 818	0,17%	0,17%	BB
STB 2010/1 (B)	10 000	266 300	266 578	0,29%	0,29%	
STB SUB 2019-1 (A) TF 10.5%	20 000	1 600 000	1 645 291	1,77%	1,77%	
STB SUB 2019-1 (A)	15 000	1 200 000	1 228 752	1,32%	1,32%	
STB SUB 2020-1 CC TF 11%	5 000	500 000	542 192	0,58%	0,58%	
STB SUB 2020-1 CA TF 10,5%	20 000	2 000 000	2 161 096	2,32%	2,33%	
Tunisie Leasing 2017-1	20 000	1 600 000	1 681 513	1,81%	1,81%	BBB+
Tunisie Leasing 2017-2	10 000	800 000	807 477	0,87%	0,87%	BBB+
Tunisie Leasing SUB 2016	10 000	200 000	201 033	0,22%	0,22%	BB+
TLF 2019-1 CB TF	4 000	400 000	428 413	0,46%	0,46%	BBB
TLF 2019-1 CA TV	4 000	320 000	338 044	0,36%	0,36%	BBB
TL SUB 2018	20 000	1 200 000	1 217 832	1,31%	1,31%	BBB-
UIB SUBORDONNE 2016	10 000	200 000	202 757	0,22%	0,22%	
UIB 2011-1 Catégorie B	20 000	1 100 000	1 133 112	1,22%	1,22%	
Titres OPCVM		4 483 665	4 542 480	4,88%	4,89%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	43 042	4 483 665	4 542 480	4,88%	4,89%	
Total		41 956 615	43 275 425	46,50%	46,63%	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **37 711 864** dinars au 31-03-2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif	Émetteur
CD 260321/050421 DP (10j;7,23%)	5 990 379	5 996	6,44%	BH BANK
CD240321/030421DP (10j;7,23%)	5 990 379	5 998	6,45%	BH BANK
CD220321/010421DP (10j;7,23%)	9 983 966	10 000 000	10,75%	BH BANK
CD230321/020421DP (10j;7,23%)	5 990 379	5 999	6,45%	BH BANK
CD250321/040421DP (10j;7,23%)	4 991 983	4 997	5,37%	BH BANK
CD120321/100721UF (120j ;8,8%)	977 202	981 002	1,05%	UNION DE FACTORING
CD010321/290721UF (150j ;8,8%)	971 704	977 552	1,05%	UNION DE FACTORING
CD260221/060721UF (130j;8,8%)	1 950 722	1 963	2,11%	UNION DE FACTORING
Total Certificats de Dépôt	36 846 714	36 913 024	39,66%	
BT091020/070421 GRIN (180J ;11,5%)	765 201	798 840	0,86%	GRINPARAPHA
Total Billets de Trésorerie	765 201	798 840	0,86%	
Total	37 611 915	37 711 864	40,52%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **10 377 940** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Dépôts à vue	10 377 940	8 585 205	23 640 622
Total	10 377 940	8 585 205	23 640 622

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **1 700 079** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Cession de titre "SICAV BH OBLIGATAIRE" à encaisser	1 700 079	-	-
Billet de trésorerie "APPLIANCES AND ELECTRONICS DISTRIBUTORS" échus à encaisser	-	1 500 000	-
Emprunt obligataire "BH SUB 2019-1" échus à encaisser	-	419 172	-
Billet de trésorerie "GRINPARAPHA" échus à encaisser	-	800 000	-
Compte d'attente "intérêts débiteurs"	-	1 140	-
Total	1 700 079	2 720 312	-

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **185 889** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	32 804	25 570	27 999
Rémunération du distributeur à payer	153 085	119 327	130 663
Total	185 889	144 897	158 662

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2021 à **69 190** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Solde des Souscriptions/Rachats	13 299	3 657	-
Jetons de présence	18 720	18 736	15 026
Redevances CMF à payer	7 984	6 292	6 450
Honoraires CAC à payer	28 300	24 837	21 271
TCL à payer	887	623	995
Frais de conseil et d'assistance à payer	-	2 560	-
Total	69 190	56 705	43 742

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	76 294 135
Nombre de titres	719 824
Nombre d'actionnaires	1 336
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	21 022 100
Nombre de titres émis	210 221
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(11 361 300)
Nombre de titres rachetés	(113 613)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 178
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	22 012
Frais de négociation de titre	-
Régularisation des sommes non capitalisables	580 659
Capital au 31-03-2021	
Montant	86 595 784
Nombre de titres	816 432
Nombre d'actionnaires	1 560

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	4 048 830	449 365	603 705	5 101 900
Exercice en cours	1 069 329		43 216	1 112 545

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **678 869** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 Au 31/03/2021	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des titres OPCVM	-	-	188 703
Revenus des obligations	678 869	695 103	2 890 408
TOTAL	678 869	695 103	3 079 111

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **612 160** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 Au 31/03/2021	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Intérêts des placements à termes	16 649	10 701	74 255
Intérêts des certificats de dépôts	554 636	377 559	1 250 994
Intérêts des Billets de trésoreries	40 875	52 249	373 574
Total	612 160	440 509	1 698 823

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **185 889** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 Au 31/03/2021	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	32 804	25 570	106 180
Rémunération du distributeur	153 085	119 327	495 506
Total	185 889	144 897	601 686

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **35 811** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 Au 31/03/2021	01/01/2020 Au 31/03/2020	01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevances CMF	21 869	17 047	70 787
Honoraires commissaires aux comptes	7 028	2 787	21 611
Autres charges AGO amortis	151	362	7 865
Jetons de présence	3 695	3 736	15 026
TCL	2 868	2 655	12 227
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Frais de conseil et d'assistance (*)	-	-	(300)
Autres charges		-	2
Total	35 811	26 787	127 418

(*) Il s'agit de l'apurement du solde du compte « Frais de conseil et d'assistance à payer » non servi

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $185\,889 / 88\,762\,178 = 0,21\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $35\,811 / 88\,762\,178 = 0,04\%$

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV BH CAPITALISATION

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2021 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société « SICAV BH CAPITALISATION » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **16 620 772**, un actif net de D : **12 291 136** et un bénéfice de la période de D : **165 678**.

Responsabilité de la Direction

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH CAPITALISATION » arrêtés au 31 Mars 2021, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Une attention particulière est à prêter aux notes suivantes :

- a) La note 4-2 des états financiers « Revenus des placements monétaires » : Suite à la suppression par l'article 17 de la loi des finances pour l'année 2021 de la retenue à la source de 35% instaurée par l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 (publié au JORT du 10 juin 2020) et à la soumission de tous les revenus de capitaux mobiliers, encaissés à partir du 1^{er} janvier 2021 à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 20%, la SICAV « BH CAPITALISATION » a procédé, au cours du premier trimestre 2021, à la régularisation de la retenue à la source opérée initialement au taux de 35% sur les intérêts courus du compte à terme échéant le 04/05/2021. Toutefois, la régularisation a été opérée sur une seule journée en contravention au principe d'abonnement quotidien des charges et de produits.

- b) Les notes 3-4 « Autres Placements » et 4-4 « Autres Produits » renseignant sur la présentation au niveau des états financiers de l'acquisition par la SICAV « BH CAPITALISATION » de Bons de Caisse d'une valeur de 3 001 252 dinars soit 18,06 % de l'actif, ayant généré des produits totalisant 63 844 dinars au 31 mars 2021 :

Bien que les bons de caisse soient régis par la circulaire BCT N°91-22 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT N°2011-20 du 22 décembre 2011 au niveau du chapitre 4 comptes et bons à échéance et autres produits financiers traitant des « Bons de caisse » et « des comptes à terme », le placement en « Bons de caisse » n'ayant pas été prévu au niveau du bulletin officiel du CMF n°2007 du 13 janvier 2004 énumérant la liste des valeurs mobilières, des titres de créances ou des placements monétaires auxquels la sicav est autorisée à souscrire dans le cadre du composition de son actif, leurs présentations sous une rubrique distincte a été adoptée afin de ne pas fausser le calcul et la divulgation des différents ratios réglementaires.

- c) Contrairement aux dispositions de la note 2.1. (c), La SICAV « BH CAPITALISATION » décale la comptabilisation des intérêts créditeurs à leurs encaissements et ne procède pas à leurs estimations quotidienne et à leurs abonnements, créant ainsi un décalage entre les intérêts créditeurs comptabilisés (encaissés) et ceux effectivement encourus. Ainsi, et malgré les dépôts créditeurs aucun AGIOS créditeur n'a été constaté au cours du 1^{er} trimestre 2021 (voir Note 4.2), le dépositaire ayant prélevé, en date du 18/01/2021, un intérêt débiteur de 809DT relatif au trimestre 4/2020 constaté dans un compte d'attente par la SICAV (voir Note 3.3) et faisant l'objet d'une réclamation pour régularisation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Vérifications spécifiques

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période 35,22% du total des actifs se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001.
Par ailleurs, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 46,62% du total des actifs n'ont pas dépassé le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué du fait que 18,06% du total des actifs ont été placé dans des bons de caisse.
- Les emplois en liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de comptes à terme, représentent à la clôture de l'exercice 25,93% de l'actif total se situant en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

PROAUDIT

Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 Mars 2021
(unité : TND)

<u>ACTIF</u>		31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	5 854 455	2 547 610	5 046 844
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		540 450	234 717	534 100
b- Obligations et valeurs assimilées		5 314 005	2 312 893	4 512 744
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		7 749 222	2 328 133	3 932 064
a- Placements monétaires	3 - 2	6 588 947	320 077	3 007 241
b- Disponibilités		1 160 275	2 008 056	924 823
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 3	15 843	16 480	840
AC 4 - Autres Placements	3 - 4	3 001 252	-	3 110 687
TOTAL ACTIF		16 620 772	4 892 223	12 090 435
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	35 493	9 715	23 567
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	4 294 143	238 919	466 056
TOTAL PASSIF		4 329 636	248 634	489 623
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	11 479 444	4 380 135	10 963 822
CP- 2 Sommes capitalisables		811 692	263 454	636 990
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs (*)	3 - 8	666 670	202 449	-
a-1 Résultat capitalisable de l'exercice antérieur		636 990	197 602	-
a-2 Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice antérieur		29 680	4 847	-
b- Sommes capitalisables de la période		145 022	61 005	636 990
ACTIF NET		12 291 136	4 643 589	11 600 812
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		16 620 772	4 892 223	12 090 435

(*) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021

(Unité en TND)

	Notes	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	31/12/2020
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	75 010	38 302	233 209
a- Dividendes		-	-	23 985
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		75 010	38 302	209 224
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	54 733	35 925	167 184
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		129 743	74 227	400 393
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	25 056	7 965	46 931
REVENU NET DES PLACEMENTS		104 687	66 262	353 462
<u>PR 3 - Autres produits</u>	4-4	63 844	-	23 279
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-5	7 833	5 720	24 683
RESULTAT D'EXPLOITATION		160 698	60 542	352 058
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		(15 676)	463	284 932
Sommes capitalisables de la période		145 022	61 005	636 990
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		15 676	(463)	(284 932)
* Variation des +/- values potentielles sur titres		6 350	(9 493)	(14 106)
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	3 600	2 097
* Frais de négociation des titres		(1 370)	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		165 678	54 649	340 049

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 31 Mars 2021

(Unité en TND)

	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	31/12/2020
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>165 678</u>	<u>54 649</u>	<u>340 049</u>
a- Résultat d'exploitation	160 698	60 542	352 058
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	6 350	(9 493)	(14 106)
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	3 600	2 097
d- Frais de négociation des titres	(1 370)	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions	5 249 783	110 436	9 156 656
* Capital	15 769 500	350 000	27 951 200
* Régularisation des sommes non capitalisables	(10 544 444)	(240 027)	(19 204 478)
* Régularisation des sommes capitalisables	24 727	463	409 934
b- Rachats	4 725 137	-	2 374 397
* Capital	14 137 800	-	7 185 800
* Régularisation des sommes non capitalisables	(9 453 066)	-	(4 936 405)
* Régularisation des sommes capitalisables	40 403	-	125 002
VARIATION DE L'ACTIF NET	690 324	165 085	7 122 308
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	11 600 812	4 478 504	4 478 504
b- En fin de période	12 291 136	4 643 589	11 600 812
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	350 192	142 538	142 538
b- En fin de période	366 509	146 038	350 192
VALEUR LIQUIDATIVE	33,536	31,797	33,127
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,00%	4,81%	5,43%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE SICAV BH CAPITALISATION

« **SICAV BH PLACEMENT** » actuellement dénommée « **SICAV BH CAPITALISATION** » est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été promue par la BH Bank sous la forme d'une SICAV de catégorie mixte, de type distribution. Elle a reçu l'agrément du Ministre des Finances le 12 février 1994, sa date d'ouverture au public est le 22 septembre 1994.

SICAV BH PLACEMENT, a obtenu l'agrément du CMF n°30-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la catégorie de ladite SICAV de SICAV Mixte à SICAV Obligataire, ainsi que l'agrément du CMF n°31-2018 du 21 novembre 2018 pour le changement de la dénomination de ladite SICAV en « SICAV BH CAPITALISATION ».

Suivant procès-verbal enregistré en date du 20 décembre 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire de SICAV BH PLACEMENT, tenue en date du 18 décembre 2018, a décidé de changer la dénomination de la SICAV de « SICAV BH PLACEMENT » en « SICAV BH CAPITALISATION » et de changer la catégorie de la SICAV de Mixte à Obligataire et de modifier ses orientations de placement, en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur à partir du 2 janvier 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « BH CAPITALISATION » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 31.03.2021	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations et valeurs assimilées :		5 139 873	5 314 005	31,97%	43,23%	
ABC TUNISIE 2020-1 CATG A 11%	4 000	400 000	427 290	2,57%	3,48%	AA+
AMEN BANK SUB GATG B 2020-03	6 300	630 000	635 970	3,83%	5,17%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	133 170	137 143	0,83%	1,12%	
ATB SUB 2017	2 500	200 000	200 644	1,21%	1,63%	
ATL SUB 2017	3 000	240 000	246 940	1,49%	2,01%	BB
BH 2009	5 000	153 503	155 126	0,93%	1,26%	
BH SUB 2018-1 VAR TMM+2%	1 500	90 000	95 861	0,58%	0,78%	
BH SUB 2019-1 VAR TMM+2,1%	550	33 000	33 038	0,20%	0,27%	
BNA SUB 2017-1	1 000	80 000	84 104	0,51%	0,68%	
BNA SUB 2018-1 TV	16 670	1 000 200	1 044 440	6,28%	8,50%	
BTE 2016 7 ANS CATG B	3 000	180 000	181 966	1,09%	1,48%	
CIL 2017-1	2 000	80 000	83 705	0,50%	0,68%	BBB-
CIL 2020 -1 10.50% 5 ANS	2 000	180 000	184 847	1,11%	1,50%	BBB-
HL 2017-3	3 000	240 000	242 821	1,46%	1,98%	BB
HL2020-2	2 000	200 000	206 459	1,24%	1,68%	BB-
HL 2020-03 GATG B TF 10,30%	3 000	300 000	304 199	1,83%	2,47%	B+
STB SUB 2020-1 CA TF 10.5%	4 000	400 000	432 219	2,60%	3,52%	
TL 2017-1	3 000	240 000	252 227	1,52%	2,05%	BBB+
TLF SUB 2020 TF 10,25%	3 000	300 000	304 179	1,83%	2,47%	BB+
UIB SUBORDONNE 2016	3 000	60 000	60 827	0,37%	0,49%	
Titres OPCVM :		529 998	540 450	3,25%	4,40%	
SICAV-BH OBLIGATAIRE	5 121	529 998	540 450	3,25%	4,40%	
Total Général		5 669 871	5 854 455	35,22%	47,63%	

3-2 Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève à **6 588 947** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif	Émetteur
CD290321/280421ENNASR (7,23%,30J)	497 604	497 844	3,00%	BH BANK
CD230321/220421ENNASR(7,23%30j)	497 604	498 323	3,00%	BH BANK
CD220321/180921BHL(8,5%,180j)	483 693	484 599	2,92%	BH LEASING
CD160221/160621UF(8,9%,120j)	976 950	985 402	5,93%	UNION FACTORING
CD020321/290921BHL(8,5%,180j)	967 386	972 822	5,85%	BH LEASING

Certificat de dépôt	3 423 237	3 438 990	20,69%	
CT010221/010222CUN(7,15%,365j)	100 000	100 925	0,61%	BH BANK
CT010121/120421ENNASR(7,12%,101j))	184 000	186 584	1,12%	BH BANK
CT040221/040222ENNASR(7,15%,365j)	400 000	403 510	2,43%	BH BANK
CT040321/040322ENNASR(7,23%,365j)	39 000	39 173	0,24%	BH BANK
CT040520/040521CUN(7,8%,365j)	20 000	21 135	0,13%	BH BANK
CT050121/050521ENNASR(7,12%,120j)	80 000	81 074	0,49%	BH BANK
CT060121/050721ENNASR(7,12%,180j)	278 000	281 688	1,69%	BH BANK
CT080121/070721ENNASR(7,12%,180j)	287 000	290 717	1,75%	BH BANK
CT120221/110222MEGRINE(7,15%,364j)	74 000	74 557	0,45%	BH BANK
CT150321/150322LAOUINA (7,23%,365j)	150 000	150 404	0,90%	BH BANK
CT221220/221221CUN(6,81%,365j)	180 000	182 687	1,10%	BH BANK
CT241220/060421CHARGUIA(6,81%,103j)	386 000	391 646	2,36%	BH BANK
CT290321/290322MEDNINE(7,23%,365j)	119 000	119 057	0,72%	BH BANK
CT301220/040521ENNASR(6,81%,125j)	600 000	608 239	3,66%	BH BANK
CT301220/040521ENNASR1(6,81%,125j)	22 000	22 302	0,13%	BH BANK
CT310321/010422MEDENINE(7,23%,366J)	55 000	55 009	0,33%	BH BANK
CT030221/030222ENNASR(7,15%,365j)	140 000	141 250	0,85%	BH BANK
Compte à Terme	3 114 000	3 149 957	18,95%	
Total	6 537 237	6 588 947	39,64%	

3-3 Créance d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **15 843** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Emprunt obligataire "BH SUB 2019-1" échus à encaisser	-	15 370	-
Retenue à la source sur Intérêt courus à l'achat "OBLIGATION BNA SUB 2018-1 TV"	11 060	-	-
Intérêt sur placement certificat de dépôt à encaisser	2 395	-	-
Intérêt sur compte à terme échus à encaisser	739	-	-
Autres créances	548	1 110	548
Compte d'attente (*)	1 101	-	292
Total	15 843	16 480	840

(*) il s'agit des agios débiteurs prélevés par la BH en date du 12/10/2020 et du 18/01/2021 pour respectivement 292 DT et 809 DT et faisant l'objet d'une réclamation de régularisation auprès du dépositaire.

3-4 Autres Placements :

Le solde de ce poste s'élève à **3001 252** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2021	% Actif	Émetteur
BC091120/081121CUN(6,81%,364j)	17 084	17 445	0,10%	BH BANK
BC101120/091121ENNASR(6,81%,364j)	34 168	34 883	0,21%	BH BANK
BC111120/101121MEGRINE(6,81%,364j)	93 963	95 914	0,58%	BH BANK
BC111120/111121ENNASR(6,81%,365j)	208 779	213 113	1,28%	BH BANK

BC121120/121121CUN(6,81%,365j)	22 776	23 245	0,14%	BH BANK
BC121120/121121ENNASR(6,81%,365j)	99 644	101 699	0,61%	BH BANK
BC131120/111121CUN(6,81%,363j)	9 493	9 687	0,06%	BH BANK
BC161120/161121CHARGUIA(6,81%,365j)	30 368	30 976	0,19%	BH BANK
BC191020/151021ENNASR(6,81%,361j)	56 971	58 347	0,35%	BH BANK
BC191120/191121CUN(6,81%,365j)	17 082	17 416	0,10%	BH BANK
BC201120/191121SIDI DAOUED(6,81%,364j)	41 761	42 573	0,26%	BH BANK
BC211020/211021ENNASR(6,81%,365j)	322 658	330 355	1,99%	BH BANK
BC231020/221021SIDI DAOUED(6,81%,364j)	180 334	184 583	1,11%	BH BANK
BC231120/231121CUN(6,81%,365j)	197 391	201 140	1,21%	BH BANK
BC231120/231121LAOUINA(6,81%,365j)	199 289	203 074	1,22%	BH BANK
BC241120/241121CUN(6,81%,365j)	18 980	19 338	0,12%	BH BANK
BC251120/251121CUN(6,81%,365j)	63 583	64 772	0,39%	BH BANK
BC281020/131021ENNASR(6,81%,350j)	47 548	48 634	0,29%	BH BANK
BC281020/181021CUN(6,81%,355j)	19 006	19 440	0,12%	BH BANK
BC281020/271021CENTRE URBAIN N(6,81%,364j)	9 491	9 708	0,06%	BH BANK
BC301120/301121ENASR(6,81%,365j)	332 148	338 115	2,03%	BH BANK
BC301120/301121ENNASR 1(6,81%,365j)	23 725	24 151	0,15%	BH BANK
BC091020/071021ENNASR(6,81%,363j)	205 039	210 293	1,27%	BH BANK
BC081220/081221CUN(6,81%,365j)	10 439	10 614	0,06%	BH BANK
BC041220/031221CUN(6,81%,364j)	142 369	144 843	0,87%	BH BANK
BC041120/031121CUN(6,81%,364j)	356 870	364 649	2,19%	BH BANK
BC041120/031121 CUN(6,81%,364j)	18 033	18 426	0,11%	BH BANK
BC011220/011221CUN(6,81%,365j)	28 470	28 977	0,17%	BH BANK
BC021120/011121SFAX LAFRANE(6,81%,364j)	131 928	134 842	0,81%	BH BANK
Bons de Caisse	2 939 390	3 001 252	18,06%	
Total	2 939 390	3 001 252	18,06%	

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **35 493** dinars au 31-03-2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire à payer	16 704	5 120	13 130
Rémunération du distributeur à payer	7 516	1 138	4 175
Rémunération du dépositaire à payer	11 273	3 457	6 262
Total	35 493	9 715	23 567

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2021 à **4 294 143** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Achat obligation "BNA SUB 2018-1 TV" à décaisser	1 056 870	-	-
Solde des souscriptions/Rachats	3 000 007	-	215 708
Jetons de présence	7 076	6 551	5 664
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	1 283	418	1 033
État retenues à la source	385	529	26
Honoraires CAC à payer	3 540	6 387	13 812
Rémunération du Directeur Général	161	182	176
TCL à payer	42	73	140
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Intérêts intercalaires encaissés d'avance (*)	-	-	4 718
Total	4 294 143	238 919	466 056

(*) Il s'agit des intérêts intercalaires EO TLF 2020 encaissés le 15/12/2020 et dont la période de souscription a été clôturée le 29/01/2021

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2021 au 31-03-2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	10 963 822
Nombre de titres	350 192
Nombre d'actionnaires	196
Souscriptions réalisées	
Montant (en nominal)	15 769 500
Nombre de titres émis	157 695
Rachats effectués	
Montant (en nominal)	(14 137 800)
Nombre de titres rachetés	(141 378)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 350
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	-
Frais de négociation de titre	(1 370)
Régularisation des sommes non capitalisable	(1 121 058)
Capital au 31-03-2021	
Montant	11 479 444
Nombre de titres	366 509
Nombre d'actionnaires	207

3-8 Notes sur les sommes capitalisables :

Le solde de ce poste au 31-03-2021 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	352 058	284 932	29 680	666 670
Exercice en cours	160 698	-	(15 676)	145 022

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur seront capitalisées à la date de l'assemblée générale ordinaire affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **75 010** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Dividendes	-	-	23 985
Revenus des obligations & valeurs assimilées	75 010	38 302	209 224
Total	75 010	38 302	233 209

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **54 733** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de certificats de dépôt (Potentiel)	15 751	-	1 505
Revenus de certificats de dépôt (Échus)	12 538	28 184(**)	112 486
Revenus de certificats de dépôt (Report)	(1 505)	-	-
Intérêts sur comptes à terme (Potentiel)	35 957	-	2 993
Intérêts sur comptes à terme (Échus)	18 264	-	47 695
Intérêts sur comptes à terme (Report)	(26 272)	-	-
Agios créditeurs (*)	-	7 741	2 505
Total	54 733	35 925	167 184

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH Bank.

(**) présenté initialement en tant que revenus des placements à terme échus.

4-3- Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **25 056** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire (a)	16 704	5 120	30 691
Rémunération du dépositaire	5 011	1 707	9 744
Rémunération du distributeur	3 341	1 138	6 496
Total	25 056	7 965	46 931

(a) : Le conseil d'administration, réuni en date du 25 Août 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission payée en faveur du gestionnaire, la « BH INVEST », en la portant de 0,45% (TTC) à 0,50% (TTC) de l'actif net de la SICAV par an.

4-4 Note sur les autres produits :

Les autres produits totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} janvier 2021 au 31 Mars 2021 la somme de **63 844** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus de Bons caisse (Potentiel)	61 862	-	23 279
Revenus de bons de caisses (Échus)	1 982	-	-
Total	63 844	-	23 279

4-5 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Mars 2021 à **7 833** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2021 au 31/03/2021	01/01/2020 au 31/03/2020	01/01/2020 au 31/12/2020
Redevances CMF	3 341	1 138	6 496
Honoraires commissaires aux comptes	2 042	2 457	9 882
Jetons de présence	1 411	1 196	4 809
Rémunération du Directeur Général (*)	485	535	2 118
TCL	344	193	1 058
Autres charges	10	1	120
Contribution sociale de solidarité	200	200	200
Total	7 833	5 720	24 683

(*) Rémunération à déduire des frais de gestion du gestionnaire.

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $25\,056 / 13\,546\,892 = 0,18\%$
- Autres charges / actif net moyen soit : $7\,833 / 13\,546\,892 = 0,06\%$

6- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la SICAV « BH CAPITALISATION » est confiée à la BH INVEST ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisé à la hausse suivant décision du conseil d'administration du 25 août 2020 en passant de 0,45% (TTC) à 0,5% (TTC) de l'Actif Net de la SICAV par an à compter du 18/09/2020.
- La BH Bank assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH CAPITALISATION. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ De conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ D'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.En contrepartie de ces services, la BH Bank percevait une rémunération de 1 000 Dinars HT par an. Cette rémunération a été portée à 0,15% TTC de l'actif net de la SICAV par an à compter de 15/01/2019.
- Le conseil d'administration de la SICAV « BH CAPITALISATION », réuni en date du 15 novembre 2018, a décidé d'instaurer une commission de distribution en faveur du distributeur, la BH Bank, de 0,1% TTC de l'actif net de la SICAV par an entrée en vigueur à compter de 15/01/2019.

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION

INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31 MARS 2021

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société « **Millenium Obligataire SICAV** » au 31 Mars 2021, qui font apparaître un actif net de **2.139.548** dinars pour un capital de **2.069.889** dinars et une valeur liquidative égale à **103,766** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois au titre de la société « AL HIFADH SICAV » représentent 5,10% de l'actif net de Millenium Obligataire SICAV, dépassant, ainsi, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 ; et
- Les actifs de Millenium Obligataire SICAV, s'élevant au 31 mars 2021 à 2.150.614 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 1.967.817 dinars, soit 91,50 % de valeurs mobilières et de 181.083 dinars soit 8,42 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes :

TUNISIE AUDIT & CONSEIL

Amine BEN JEMAA

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021

(Unité : en D.T.)

<u>ACTIF</u>	Note	AU 31/03/2021	AU 31/03/2020	AU 31/12/2020
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	1 547 330	1 644 385	1 623 486
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		109 094	103 675	107 903
b - Obligations et valeurs assimilées		1 438 236	1 540 710	1 515 583
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	601 570	787 496	773 861
a - Placements monétaires		420 487	210 958	414 652
b - Disponibilités		181 083	576 538	359 209
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	1 714	1 846	1 714
a - Débiteurs divers		1 714	1 846	1 714
TOTAL ACTIF		2 150 614	2 433 727	2 399 061
<u>PASSIF</u>				
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	5 253	5 106	5 423
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	5 813	8 740	3 733
TOTAL PASSIF		11 066	13 846	9 156
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 - Capital	4.1.8	2 069 889	2 328 765	2 328 859
CP 2 - Sommes distribuables		69 659	91 116	61 046
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		54 236	72 317	6
b - Sommes distribuables de la période		15 423	18 799	61 040
ACTIF NET		2 139 548	2 419 881	2 389 905
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 150 614	2 433 727	2 399 061

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 MARS 2021

(Unité : en D.T.)

	Note	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	18 337	21 118	74 352
a - Dividendes		-	-	5 353
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		18 337	21 118	68 999
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	5 835	3 261	18 729
a - Revenus des bons de trésor à court terme		5 835	3 261	18 729
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		24 172	24 379	93 081
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	(5 252)	(5 106)	(21 032)
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 920	19 273	72 049
CH 3- Autres charges	4.2.4	(1 763)	(1 747)	(13 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 157	17 526	59 027
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(1 734)	1 273	2 013
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		15 423	18 799	61 040
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 734	(1 273)	(2 013)
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		922	1 047	(1 191)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		922	1 145	(898)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	-
Frais de négociation de titres		-	(98)	(293)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		18 079	18 573	57 836

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 MARS 2021

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	18 079	18 573	57 836
a - Résultat d'exploitation	17 157	17 526	59 027
b - Variation des plus (ou moins) values potent./titres	922	1 145	(898)
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres	-	-	-
d - Frais de négociation de titres	-	(98)	(293)
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-	(55 977)
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(268 436)	307 531	294 269
a - Souscriptions	201 105	404 506	2 090 137
- Capital	194 800	389 100	2 037 600
- Régularisation des sommes non distribuables	699	1 617	7 286
- Régularisation des sommes distribuables	5 606	13 789	45 251
b - Rachats	(469 541)	(96 975)	(1 795 868)
- Capital	(453 700)	(93 300)	(1 739 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 691)	(386)	(6 123)
- Régularisation des sommes distribuables	(14 150)	(3 289)	(50 345)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(250 357)	326 104	296 128
AN 4 - ACTIF NET			
a - en début de période	2 389 905	2 093 777	2 093 777
b - en fin de période	2 139 548	2 419 881	2 389 905
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS			
a - en début de période	23 208	20 226	20 226
b - en fin de période	20 619	23 184	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE	103,766	104,377	102,978
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	0,77%	0,83%	2,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires comprennent les Bons du Trésor à Court Terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale-intérêts précomptés non échus).

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DES DIFFERENTES RUBRIQUES FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 1 547 330 dinars au 31 mars 2021, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations		387 500	393 273	18,29%
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	120 000	120 386	5,60%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	40 000	40 129	1,87%
EO HL 2015-02 B	1 750	70 000	70 048	3,26%
EO UIB 2009/1	3 500	157 500	162 710	7,57%
Bons du Trésor Assimilables		1 033 988	1 044 963	48,59%
BTA-6.90% MAI22	352	380 160	371 925	17,29%
BTA-6.90% MAI22	35	37 100	36 942	1,72%
BTA-6.90% MAI22	20	20 728	21 081	0,98%
BTA-5,6% Août22	200	196 000	203 575	9,47%
BTA-5,6% Août22	400	400 000	411 440	19,13%
Titres OPCVM		105 351	109 094	5,07%
AL HIFADH SICAV	1 036	105 351	109 094	5,07%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		1 526 839	1 547 330	71,95%

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 601 570 dinars au 31 mars 2021, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif
PLACEMENTS MONÉTAIRES		400 436	420 487	19,55%
BTCT_52S_25-05-2021_7,05%	430	400 436	420 487	19,55%
DISPONIBILITES		181 083	181 083	8,42%
TOTAL GÉNÉRAL		581 519	601 570	27,97%

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 mars 2021, le ratio susvisé s'élève à 8,42%.

4.1.4 Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 mars 2021 une valeur comptable de 1 967 817 DT, soit 91,50% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Portefeuille Titres			Placements monétaires	Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	BTCT		
ETAT		1 044 963		420 487	1 465 450	68,14%
ATB	160 515				160 515	7,46%
HL	70 048				70 048	3,26%
UIB	162 710				162 710	7,57%
AL HIFADH SICAV			109 094		109 094	5,07%
Total	393 273	1 044 963	109 094	420 487	1 967 817	91,50%

4.1.5. Autres actifs

Ce poste présente au 31 mars 2021 un solde de 1 714 dinars contre 1 846 dinars au 31 mars 2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	20	828	20
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	1 694	1 019	1 694
Total des autres actifs	1 714	1 846	1 714

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 31 mars 2021 un solde de 5 253 dinars contre 5 106 dinars au 31 mars 2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Dépositaire	1 761	1 775	1 795
Gestionnaire	3 492	3 331	3 628
Total des opérateurs créditeurs	5 253	5 106	5 423

4.1.7. Autres créditeurs divers

Ce poste présente au 31 mars 2021 un solde de 5 813 dinars contre 8 740 dinars au 31 mars 2020 et se détaille comme suit :

	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
Impôts à payer (*)	(125)	(110)	(162)
Commissaire aux comptes	3 754	6 211	2 968
CMF (Redevance & Publication)	1 598	2 095	899
Retenue à la source à payer	541	510	-
Charges à payer	45	34	28
Total des autres créditeurs divers	5 813	8 740	3 733

(*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2020

Montant (en nominal)	2 320 800
Nombre de titres	23 208
Nombre d'actionnaires	306

Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	194 800
Nombre de titres émis	1 948
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant (en nominal)	453 700
Nombre de titres rachetés	4 537
Nombre d'actionnaires sortant	19

Capital au 31 Mars 2021

Montant (en nominal)	2 061 900
Nombre de titres	20 619
Nombre d'actionnaires	291

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

–Capital en nominal au 31 Mars 2021	2 061 900
–Sommes non distribuables*	(70)
–Somme non distribuable des exercices antérieurs	8 059
Capital au 31 Mars 2021	2 069 889

(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	922
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	-

Résultat non distribuable de la période :	922
--	------------

Régularisation des S.N.D sur souscriptions	699
Régularisation des S.N.D sur rachats	(1 691)
Régularisation des S.N. D	(992)
Sommes non distribuables	(70)

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2021 au 31.03.2021 à 18 337 dinars contre 21 118 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	18 337	21 118	68 999
Revenus des titres OPCVM	-	-	5 353
Total	18 337	21 118	74 352

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2021 au 31.03.2021 à 5 835 dinars contre 3 261 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des bons de trésor à court terme	5 835	3 261	18 729
Total	5 835	3 261	18 729

4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2021 au 31.03.2021 à 5 252 dinars contre 5 106 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	3 491	3 331	13 892
Rémunération du dépositaire	1 761	1 775	7 140
Total	5 252	5 106	21 032

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2021 au 31.03.2021 à 1 763 dinars contre 1 747 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/01/2021 Au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 Au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	587	560	2 335
Rémunération commissaire aux comptes	786	795	3 197
Publicité et publications	320	324	7 008
Agios, frais bancaires et autres charges	18	17	281
Impôts et taxes	52	51	201
Total	1 763	1 747	13 022

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire

La gestion de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.